



NATIONS UNIES
JOURNAL

**Commission pour la prévention
du crime et la justice pénale**

Trente-deuxième session

Vienne, 22-26 mai 2023

N° 2

PROGRAMME DES SÉANCES – MARDI 23 MAI 2023

10 heures-13 heures

3^e séance

**Salle des plénières
Bâtiment M/en ligne**

Point 5 : Débat thématique sur l'amélioration du fonctionnement du système de justice pénale afin de garantir l'accès à la justice et d'instaurer une société sûre et sécurisée

Documents : E/CN.15/2023/6
E/CN.15/2023/NGO/5

15 heures-18 heures

4^e séance

**Salle des plénières
Bâtiment M/en ligne**

Point 5 : Débat thématique sur l'amélioration du fonctionnement du système de justice pénale afin de garantir l'accès à la justice et d'instaurer une société sûre et sécurisée (*suite*)

RAPPEL : Lors du débat général, la durée des déclarations des États Membres et des parties prenantes est limitée à 3 minutes.

RETRANSMISSION VIDÉO : La séance d'ouverture, qui se déroulera dans la salle des plénières, sera retransmise en vidéo dans la salle des conseils A (10 heures-13 heures), avec des services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

ACCÈS À DISTANCE : Il sera possible d'accéder à distance aux débats de la plénière sur le site Web de la Commission, à l'adresse <https://www.unodc.org/unodc/en/commissions/Secretariat/online.html>.

JOURNAL : Le Journal de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale paraît chaque matin. On y trouve des informations sur les séances de la journée et des avis divers. Les délégations qui souhaitent y faire paraître un avis sont priées de s'adresser au secrétariat des organes directeurs (courriel : unodc-sgb@un.org).

Suivez-nous sur Twitter (@UNODC et @CCPCJ) et utilisez les mots-dièse #CCPCJ2023 et #CCPCJ32 sur les médias sociaux.

https://www.unodc.org/unodc/en/commissions/CCPCJ/session/32_Session_2023/32CCPCJ_Main.html



V.23-09287 (F)



Merci de recycler

COMITE PLÉNIER

10 heures-13 heures	2^e séance	Salle des conseils A Bâtiment M/en ligne
	Examen des projets de résolutions : E/CN.15/2023/L.2, L.3, L.5, L.6 et L.7	
15 heures-18 heures	3^e séance	Salle des conseils A Bâtiment M/en ligne
	Examen des projets de résolutions (<i>suite</i>) : E/CN.15/2023/L.2, L.3, L.5, L.6 et L.7	

MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Un programme de manifestations parallèles est prévu pendant la session ordinaire de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. La liste des manifestations parallèles figure dans le programme de la trente-deuxième session de la Commission, disponible sur le [site Web de la session](#).

EXPOSITIONS

Un programme d'expositions est prévu pendant la session ordinaire de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. La liste des expositions figure dans le programme de la trente-deuxième session de la Commission, disponible sur le [site Web de la session](#).

AVIS DIVERS

1. On trouvera en annexe au présent Journal une liste de numéros de bureau et de coordonnées utiles pendant la trente-deuxième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.
2. Des informations générales sur la session sont disponibles dans les [modalités d'organisation de la trente-deuxième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale](#) ainsi que dans les [informations destinées aux participantes et participants](#).
3. La trente-deuxième session se tiendra selon des modalités hybrides, associant participation sur place et en ligne.

Participation sur place

4. Les séances plénières se dérouleront dans la salle des plénières du bâtiment M, et les séances du Comité plénier dans la salle des conseils A du bâtiment M du Centre international de Vienne.

Participation en ligne

5. Il sera possible d'assister aux réunions sur une plateforme de conférence en ligne. Toutes les séances plénières et les séances du Comité plénier, y compris les consultations informelles, ainsi que les manifestations parallèles, seront accessibles par ce moyen. On trouvera des informations sur l'accès en ligne à l'adresse <https://www.unodc.org/unodc/en/commissions/Secretariat/online.html>.

Déclarations

6. Les déclarations des États Membres et des autres parties prenantes sont limitées à **trois minutes**.
7. Afin de faciliter le travail des interprètes, les personnes qui feront des déclarations sont priées d'en communiquer le texte au Groupe de la gestion des séances par courriel (unov.conference@un.org) bien avant la réunion, et au plus tard deux heures avant leur prise de parole. Il conviendra d'indiquer, sur la ligne mentionnant l'objet du courriel ainsi que dans l'en-tête de la déclaration, le nom de la réunion, l'identité de l'orateur ou de l'oratrice et le point de l'ordre du jour.
8. Conformément à la pratique établie, les déclarations faites pendant le **débat général** qui auront été communiquées au secrétariat, y compris des versions plus longues, seront mises en ligne sur le [site Web de la trente-deuxième session](#). Les orateurs et oratrices qui ne souhaitent pas que leur déclaration soit publiée en ligne devront en informer le secrétariat.

Salles de conférence

9. Dans les salles de conférence du bâtiment M dotées d'installations pour l'interprétation simultanée, tous les sièges seront équipés d'un appareil récepteur et d'écouteurs portatifs. Les personnes qui participent à la session sont priées de laisser ce matériel en place.

Documentation

10. De manière générale, la réunion se déroulera sans papier.
11. Les **documents d'avant-session** ont été publiés **sous forme électronique**, dans les six langues officielles, sur le [site Web de la trente-deuxième session](#).
12. Les **documents de session** seront publiés **sous forme électronique**, dans les six langues officielles, sur le [site Web de la trente-deuxième session](#) et sur le site Web du Système de diffusion électronique des documents (<https://documents.un.org/prod/ods.nsf/home.xsp>). En outre, chaque délégation assistant physiquement à la session recevra un jeu complet (un seul) de documents de session, dans la langue de son choix.
13. Un **journal** présentant le programme de la journée et d'autres informations relatives au déroulement de la session sera mis en ligne chaque matin sur le [site Web de la session](#).

Langues de la trente-deuxième session de la Commission

14. Les langues officielles de la trente-deuxième session sont les six langues officielles de l'ONU, soit l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Les documents officiels de la session seront disponibles dans ces six langues.

Réunions bilatérales

15. Pour réserver des salles en vue de tenir des réunions bilatérales pendant la trente-deuxième session, il convient de s'adresser à :

M^{me} Maxine JACOBS
maxine.jacobs@un.org
(+43-1) 26060-5771

ou

M. Jean-Michel CREIGHTON
jean-michel.creighton@un.org
(+43-1) 26060-3119

16. Les demandes doivent indiquer la date et l'heure de la réunion, ainsi que sa durée envisagée et le nombre de personnes devant y participer.

Liste des personnes participant à la session

17. Les délégations sont priées de remettre les corrections et additions éventuelles à la liste par écrit au secrétariat des organes directeurs (unodc-sgb@un.org ; bureau **M0110**)

Connexion au réseau sans fil

18. L'accès sans fil à Internet est disponible dans l'ensemble du bâtiment M.

Services de restauration

19. Une cafétéria, un restaurant et un bar à cocktails se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment F. La cafétéria est ouverte de 7 h 30 à 10 heures (petit déjeuner) et de 11 h 30 à 14 h 30 (déjeuner). L'espace café de la cafétéria est ouvert de 8 heures à 15 h 30. Le restaurant est ouvert de 11 h 30 à 14 h 30 (il est conseillé de réserver, au poste 4877). Le bar à cocktails se trouve dans la salle F0E, près du restaurant, et est ouvert de 15 h 30 à 20 heures le mercredi et le jeudi, et de 15 h 30 à 21 heures le vendredi. Les salons des délégations des bâtiments M (salle M0E) et C (salle C07) sont ouverts de 9 heures à 16 h 30, et le salon Quattro Uno du bâtiment C (salle C04) de 9 heures à 16 heures. Des déjeuners et réceptions privés peuvent être organisés au Centre international de Vienne ; il faut, à cet effet, se mettre en rapport avec les services de restauration (tél. : +43 1 26060-4875 ; courriel : cateringvic@eurest.at).

Banques

20. Il est possible d'effectuer des opérations bancaires à l'agence de la Bank Austria située au 1^{er} étage du bâtiment C. Les heures d'ouverture sont actuellement de 9 heures à 15 heures, du lundi au vendredi.

Services postaux

21. Un bureau de poste, situé au 1^{er} étage du bâtiment C (salle C0101, poste 4986), assure tous les services postaux ordinaires. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 11 h 15 et de midi à 17 heures.

Premiers secours

22. Des soins peuvent être dispensés à l'infirmerie du service médical, située au 7^e étage du bâtiment F du Centre international de Vienne (poste 22223 et, en cas d'urgence, 22222). L'infirmerie est ouverte de 8 h 30 à 17 h 30. En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser à la permanence du Service de sécurité (bureau F0E21, poste 3903).

23. La pharmacie est située au 7^e étage du bâtiment F (salle F0715). Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 10 heures à 17 heures.

Sécurité

24. Pendant la trente-deuxième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, les autorités autrichiennes assureront la sécurité à l'extérieur du Centre international de Vienne. À l'intérieur, la

sécurité sera assurée par le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU. Pour toute demande particulière concernant la sécurité et les questions connexes, il convient de s'adresser à :

Équipe de planification, Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU (copie au Coordonnateur ou à la Coordonnatrice pour les questions de sécurité)
Bureau F0E01
Office des Nations Unies à Vienne, Boîte postale 500, A-1400 Vienne (Autriche)
Courriel : vicsecurityplanning@un.org ; vicsecuritychiefoffice@un.org

25. Pour des raisons de sécurité, les personnes participant à la session sont priées de ne pas laisser leurs bagages, porte-documents ou ordinateurs portables sans surveillance.

Objets trouvés

26. Pour toute demande concernant des objets perdus au Centre international de Vienne, s'adresser au bureau central du Service de la sécurité et de la sûreté (bureau F0E18, face à la cafétéria). L'extension téléphonique est 3903.

Urgences

27. Toutes les situations d'urgence survenant au Centre international de Vienne doivent être signalées directement au poste 99.

Accès au Centre international de Vienne

28. Il est conseillé aux personnes arrivant au Centre international de Vienne par taxi de descendre dans la contre-allée (Nebenfahrbahn) de la Wagramer Strasse. Elles s'inscriront ensuite à la Porte 1, traverseront l'esplanade (Memorial Plaza) en direction de l'entrée « A » et, de là, suivront les panneaux conduisant au bâtiment « M ». Celles qui arrivent en métro (ligne U1) devront descendre à la station « Kaisermühlen/Vienna International Centre » et suivre les panneaux « Vienna International Centre ». Elles s'inscriront ensuite à la Porte 1, traverseront l'esplanade (Memorial Plaza) en direction de l'entrée « A » et, de là, suivront les panneaux conduisant au bâtiment « M ».

29. Il n'est pas prévu d'espace de stationnement pour les personnes participant à la session, hormis pour les membres de missions permanentes titulaires d'un permis de stationnement valable.

Accès en ligne à la documentation

30. Les documents de la trente-deuxième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont mis en ligne sur le site Web suivant :



*****URGENCES : poste 99*****

Offices at the M-Conference Building

	<i>Office</i>	<i>Telephone</i>
Chairperson of the Commission	M0116	27200
Chairperson of the Committee of the Whole	M0112	21399
Secretary of the Commission	M0119	27266/4282
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME		
Executive Director	M0127	27260/5001
Ms. Ghada Waly		
Office of the Executive Director		
Mr. Roberto Arbitrio, Chief	M0125	27261/4246
Ms. José Sancoucy, Personal Assistant to the Executive Director	M0125	27261/5003
Division for Treaty Affairs		
Mr. John Brandolino, Director, DTA	M0113	21389/4229
Ms. Gabriella Szendrei, Assistant to DTA Director	M0114	27214/5350
Secretariat to the Governing Bodies		
Ms. Jo Dedeyne-Amann, Chief and Secretary CCPCJ	M0119	27266/4282
Mr. Tudor Campean, Assistant to Secretary CCPCJ	M0122	4280
Ms. Dorothee Gottwald, Secretariat Services Officer	M0118	27201/5463
Ms. Regina Rohrbach, Secretariat Services Officer	M0123	272414/3898
Ms. Madina Abubeker, Crime Prevention and Criminal Justice Officer	M0123	27241/8703
Ms. Lucia González López, Secretariat Services Officer	M0118	27243/3233
Mr. Weiming Ou, Associate Secretariat Services Officer	M0114	27213/5590
Ms. Crystal Seet, Junior Professional Officer	M0114	27213/5235
Ms. Fengqi Zhang, Associate Secretariat Services Officer	M0114	27213/83267
Ms. Lea Schroth, UN intern	M0114	27213
General Information/Support:		
Mr. Dominik Hartig, Programme Assistant	MOE24	4314
Mr. Tareq Aldakheelallah, Multimedia Consultant	M0110	3225
Mr. Alisher Arzikulov, Programme Assistant	MOE24	4190
Mr. Stephane Audra, Meetings Services Assistant	M0110	4634
Draft Resolutions/Reports:		
Ms. Simone Rupprich, Meetings Services Assistant	M0122	27000/4057
Ms. Olga Teruel Ampuy, Meetings Services Assistant	M0122	27000/5105
Division for Policy Analysis and Public Affairs		
Mr. Jean-Luc Lemahieu, Director	D1401	4196
Division for Operations		
Ms. Miwa Kato, Director	E1455	4766/5587
Division for Management		
Mr. Dennis Thatchaichawalit, Director	E1055	5599/4145
Conference Service		
Ms. Maxine Jacobs, Mr. Jean-Michel Creighton, Mr. Nikola Jeremic		5771/3119/5752
Conference Room Officers	Plenary/BRB+M1	83136/83119
Conference Room Officers	COW/BRA	21330/21331
Registration desk	Gate 1	3991/3992
Pass Office	Gate 1	3929/3971

**Members of the Commission on Crime Prevention and Criminal Justice
as of 1 January 2022**

The three-year term of office of the membership expires on 31 December of the given year.

	Members	
1	Angola	2023
2	Armenia	2023
3	Austria	2024
4	Bahrain	2024
5	Belarus	2024
6	Brazil	2024
7	Bulgaria	2024
8	Cameroon	2023
9	Canada	2024
10	Chile	2024
11	China	2023
12	Colombia	2023
13	Côte d'Ivoire	2023
14	Cuba	2024
15	Dominican Republic	2024
16	El Salvador	2023
17	Eritrea	2023
18	France	2024
19	Germany	2023
20	Ghana	2024
21	India	2024
22	Italy	2023
23	Japan	2023
24	Kenya	2023
25	Libya	2024
26	Mauritius	2023
27	Morocco	2023
28	Namibia	2023
29	Nigeria	2024
30	Pakistan	2024
31	Paraguay	2024
32	Peru	2023
33	Qatar	2024
34	Republic of Korea	2023
35	Russian Federation	2023
36	Saudi Arabia	2023
37	Thailand	2024
38	Togo	2024
39	United Kingdom of Great Britain	2023
40	United States of America	2024

Members of the Commission on Crime Prevention and Criminal Justice as of 1 January 2024

The three-year term of office of the membership expires on 31 December of the given year.

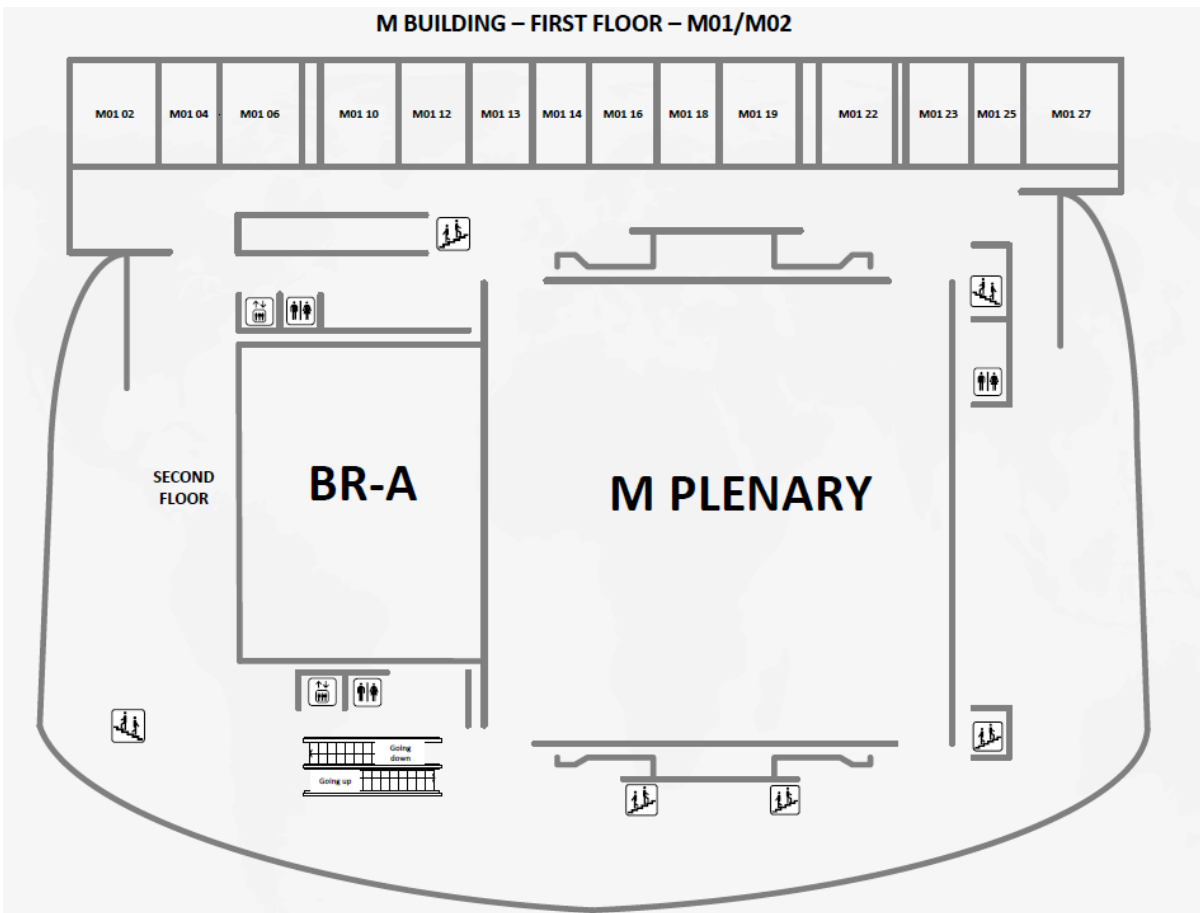
	Members	
1	Armenia	2026
2	Austria	2024
3	Bahrain	2024
4	Belarus	2024
5	Brazil	2024
6	Bulgaria	2024
7	Cameroon	2026
8	Canada	2024
9	Chile	2024
10	China	2026
11	Cuba	2024
12	Czechia	2026
13	Dominican Republic	2024
14	France	2024
15	Finland	2026
16	Ghana	2024
17	Guatemala	2026
18	India	2024
19	Indonesia	2026
20	Iran (Islamic Republic of)	2026
21	Italy	2026
22	Japan	2026
23	Libya	2024
24	Madagascar	2026
25	Mexico	2026
26	Nigeria	2024
27	Pakistan	2024
28	Paraguay	2024
29	Qatar	2024
30	South Africa	2026
31	Thailand	2024
32	Togo	2024
33	United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	2026
34	United States of America	2024
35	Uruguay	2026
36	Zimbabwe	2026
37	<i>Vacant*</i>	2026
38	<i>Vacant*</i>	2026
39	<i>Vacant*</i>	2026
40	<i>Vacant*</i>	2026

The election of four members from among African States (*) for the term expiring on 31 December 2026 was postponed.

M BUILDING – GROUND FLOOR – M0E



M BUILDING – FIRST FLOOR – M01/M02



VIENNA INTERNATIONAL CENTRE

